

Conseil régional du Centre - Val de Loire 9, rue Saint Pierre-Lentin CS 94117 45041 Orléans Cedex 1

Tél: 02 38 70 30 30 - Fax: 02 38 70 31 18

www.regioncentre-valdeloire.fr



Délibération de l'Assemblée Plénière

DAP N° 17.02.01.A

ADOPTE A LA MAJORITE

POUR : Groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates, Ecologiste ABSTENTION: Groupes Union de la Droite et du Centre et Front National

OBJET: Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil régional, réuni en Assemblée Plénière les 29 et 30 juin 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 4311-1 et suivants et L 4312-4;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date des 22 et 23 juin 2017;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2016 présenté par Madame le Payeur régional ;

DECIDE

-d'approuver le compte de gestion 2016

Le Président de Séance,

Marc Gricourt

SIGNE ET AFFICHE LE: 30 juin 2017

N.B.: Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'ORLEANS, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

AFFICHÉ LE

30 JUIN 2017

REÇU A LA PREFECTURE DE LA REGION CENTRE LE 3 0 JUIN 2017 S.G.A.R.

№ 0492